L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 7 FEVRIER 1882.

☞ Les médecins de notre ville sont requises à recommander l'élixir du docteur Bitter comme tonique.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1882.

Temps.—Beau temps, vents du sud, température stationnaire un peu plus haute et pression barométrique plus basse.

Température du 6 février 1882
Thermomètre de O. DUHAHL, Opticien,
Fahrenheit. Centigrade.

6 heures du matin	42	5
10 " "	60	15
2 " p.m.	66	18
6 " "	60	15

Lundi, 6 février 1882.

Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	64	Louisville, Ky	66
Augusta, Ga	68	Memphis, Tenn	68
Cincinnati, O	66	Mobile, Ala	63
Cairo, Ill	67	Montgomery, Ala	64
Chattanooga, Tenn	64	Nashville, Tenn	66
Cincinnati, O	66	New Orleans, La	67
Davenport, Iowa	61	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburg, Pa	65
Galveston, Texas	66	Savannah, Ga	66
Jackson, Miss	72	Shreveport, La	67
Keokuk, Iowa	62	St. Louis, Mo	67
Key West, Fla	72	St. Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	67
Leavenworth, Kan	61	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus du plancher (sans les plus hautes).

Augusta	24.05	Rockville, Tenn	23 08
Augusta, Ill	47.03	New Orleans	9.06
Cincinnati, O	38.04	Omaha, Neb	—
Chattanooga, T	8.00	Pittsburgh, Pa	5.04
Keokuk, Iowa	5.01	Shreveport, La	27.11
La Crosse, Wis	—	St. Louis, Mo	9.09
Leavenworth, Kan	—	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	11.09	Vicksburg, Miss	43.06
Memphis, Tenn	35.01	Yankton	—

Hauteur des eaux au-dessus du zéro de 1874.
A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Thomas Trevor à Mlle Mary Anderson :
Clark Stone à Mlle M C Leah Brune ;
Anderson Jackson à Mlle Grace Thompson ;
Charles Gaudet à Mlle Caroline Bernard ;
Thos B Hughes à Mlle Julia M Bennett ;
Eugène J Bolzac à Mlle Cécile Valentin ;
Wm Hayden à Mlle Mary Kern ;
George Jaillis à Mlle Hattie Shanks.

Naissances.

Mme Chas H St-Clair, une fille, 31 jan ;
" Joseph Malhouse, une fille, 5 jan ;
" H F Grolaer, un garçon, 16 jan ;
" Joachime Rodney, un garçon, 24 déc ;
" Wm Tull, un garçon, 27 jan ;
" Wm L Anderson, un garçon, 16 nov ;
" James Hanlin, un garçon, 10 jan ;
" Antonia Palomo, un garçon, 27 jan ;
" Vincent Kuschi, une fille, 2 jan ;
" Peter Sandberg, un garçon, 2 jan ;
" Rafael Dempsey, un garçon, 3 jan.

Décès.

P H Leonard, 48 ans, 188 rue Septième ;
Mme Clara Raymond, 85 ans, rue Remparts, entre Derbigny et St-Philippe ;
Kate Shelgeson, 6 mois, 41 rue Galvaez ;
Kate McKay, c, 70 ans, rue Bordeaux, près Jersey ;
Maria Domingues, c, 29 ans, rue Maurepas, entre Bayage et Encampement ;
Louis Fesh, 43 ans, 606 1/2 rue Annonciation ;
Bernard Fecaza, c, 68 ans, 155 rue Quartier ;
Bartholomew Brady, 3 jours, parents St Bernard ;
Miss Agelie F Rich, 24 ans, Fowl River, Bayou ;
Arnold Jonahim, c, 35 ans, 449 rue North Rampart ;
Mme Margaret Colton, 30 ans, 449 rue Marais ;
Matilda Hughes, 70 ans, rue Villeré, près Columbus ;
Thos Kelly, 50 ans, Hôtel-Dieu ;
Mme Veuve Mary King, 56 ans, 114 rue de Chartres ;
John Englis, 54 ans, 214 rue Willow ;
Charles Henry Monros, 3 mois, 331 rue Constance ;
Jacob Radholy, 41 ans, rue Soulat ;
Walter Bevis, 32 ans, 464 rue Dauphine ;
Mme Anna Green, 39 ans, coin Bourgogne et Toulouse ;
John Miller, 42 ans, rue Fort, entre Girod et Robertson ;
Auguste Jaevin, c, 1 an, 147 rue Union ;
Mme Mary Price Monette, 23 ans, 285 rue Camp.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 98 personnes, dont 25 de la phthisie pulmonaire, 6 de la diarrhée, 5 de la maladie chronique du foie, 5 de la maladie de Bright, 5 de la dysenterie, 5 de la méningite, 2 de la bronchite aigue, 2 de l'asthme, 2 de la paralysie, 2 de fièvres de marais.

Age.—A un dessous d'un an, 18 ; de 1 à 2 ans, 3 ; de 2 à 5 ans, 5 ; de 5 à 10 ans, 3 ; de 10 à 15 ans, 0 ; de 15 à 20 ans, 3 ; de 20 à 25 ans, 2 ; de 25 à 30 ans, 6 ; de 30 à 40 ans, 13 ; de 40 à 50 ans, 16 ; de 50 à 60 ans, 10 ; de 60 à 70 ans, 7 ; de 70 à 80 ans, 8 ; de 80 à 90 ans, 6 ; de 90 à 100 ans, 0 ; de cent ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités.—Chinois, 1 ; Anglais, 1 ; Français, 1 ; Allemands, 6 ; Hollandais, 1 ; Irlandais, 6 ; Italiens, 3 ; Louisianais, 51 ; Polonais, 1 ; Portugais, 1 ; Russes, 1 ; Espagnols, 1 ; Américains (autres que Louisianais), 23 ; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 57 personnes du sexe masculin, y compris 21 de couleur ; 41 du sexe féminin, y compris 18 de couleur.

Il y en a 14 décès à l'hôpital de charité, 3 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 2 à l'asile des aliénés.

Les coroners ont délivré 15 certificats de décès.

Il y a eu 7 morts-nés, dont 2 de couleur.

Cour criminelle de district.—A la section A. (Juge Loeman) — de la cour criminelle de district, l'affidavit fait sous Wm. Scott, pour avoir mordu Dick Alexander, celui fait contre Jos. Cahill, Geo. Shlesinberger et Jos. Khoen, pour délit et méchanceté, ont été mis hors de cour.

Joshua Canel Kabyl, convaincu récemment de vol, a été condamné à deux mois de prison de paroisse et au paiement des frais.

A la section B, (juge Luxenberg)—M. W. L. Evans a demandé que Thomas Malloy fût envoyé à l'hôpital, car il est très malade. Le magistrat, après avoir entendu les plaidoiries, a remis sa décision à un autre jour. Malloy a été convaincu d'avoir déchargé une arme sur l'officier de police Kerwin dans l'intention de le tuer, et a été condamné à deux ans de travaux forcés. Il est actuellement à la prison de paroisse.

Cour du recorder Miltenberger.—Alfred LaBlanc et Thomas Henderson, prévenus de port d'armes cachées, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Castinovia Lopez, c, 18 ans, 66 rue de l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées ; Mme Dominique, convaincue de n'avoir aucun moyen d'existence—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

John Guidry et Olyme Guidry, accusés de bris de paix, ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

E. A. Jackson et F. M. Mead ont été condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, parce qu'ils n'ont aucun moyen d'existence.

Cour du recorder Davey.—Harrison Clark, c, accusé d'avoir à deux heures du matin, détroussé M. E. A. Blanchard, au coin des rues Franklin et Commune, de lui avoir enlevé deux pièces de dix dollars en argent et trois billets en billets, a été envoyé en prison et il restera jusqu'au jour de l'instruction. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $1000.

Mike Hariey, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence ; Maria Adams et Margaret Harris, convaincues d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène —ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police ;

Le Bureau de Police n'a pas siégé hier soir. Il s'est ajourné à mercredi soir six heures et demie.

Séance de la Chambre de Commerce. — Cette Chambre s'est réunie, hier soir, sous la présidence de M. E. S. Howard qui annonce qu'il a nommé le comité suivant, en réponse à une communication de la Route au Coton, relativement à une charte de ville et il constitue ledit comité de la manière que ce port :

Hon. J. H. Kennard, chairman,
G. A. Breaux, W. T. Flower, Adams Thompson, W. B. Schmidt.

Le comité chargé de compiler une statistique de la célébration du deuxième anniversaire de la délivrance des bouches du Mississippi se compose des membres dont les noms suivent :

Hon. W. S. Benedict, chairman, A. Schreiber, Ed. Fenner.

Les membres suivants sont déclarés faire partie de la Chambre de Commerce : Winfield Ganche, Miguel Cano.

La Chambre s'ajourne.

La tentative de suicide de M. Fernand De Ranod.—On se souvient qu'à sa séance du lundi, 30 janvier, la Cour Suprême a refusé une nouvelle audition de cause aux trois frères De Ranod (Fernand, Armand et Henri), convaincus de l'homicide de M. Edward C. Mix, et condamnés à cinq ans de travaux forcés.

Après le verdict du jury, on a souvent attribué à Fernand De Ranod l'intention de se tuer plutôt que d'aller au pénitencier.

Depuis l'arrêt du tribunal, M. Robert Brewster, shérif des cours criminelles, lui avait retiré la garde des médicaments, de crainte, dit-on qu'il n'attentât à ses jours et ne fournit à ses frères les moyens de se détruire. Les officiers de la prison avaient, en outre, fait enlever de la chambre qu'occupent les frères tout ce qui pouvait servir à l'exécution d'un projet de suicide.

Nos lecteurs savent déjà que dimanche dernier, entre trois et quatre heures de l'après midi, M. Fernand de Ranod, presque aussitôt après le départ d'amis dont il avait reçu la visite, s'est tiré un coup de pistolet au côté droit de la poitrine, entre la quatrième et la cinquième côtes, dans la salle de réception des détenus.

Les employés de la prison ignorent jusqu'à présent comment il s'est procuré l'arme, mais une femme de couleur a déclaré à l'un d'eux avoir vu un homme qui se tenait sur le trottoir, près de la grille de la fenêtre donnant sur la rue, lui passer un pistolet.

La blessure, que les Drs. Szabary et Paget avaient d'abord considérée comme peu grave, l'était bien davantage quelques heures plus tard, mais hier soir, à six heures et demie, en réponse à une dépêche que nous lui avons adressée par la voie du téléphone, le capitaine de la prison nous a informé que l'état du jeune homme s'était amélioré.

A l'heure où nous écrivons ces lignes il n'y avait, à la station centrale de la police au sujet de la tentative de suicide que les lignes suivantes :

"Dimanche 5 février.—Aujourd'hui à mois heures et demie, Fernand de Ranod s'est voulu de se tuer en se tirant un coup de pistolet au côté droit, à la prison de paroisse."

P. S. Ce matin, à minuit trois quarts, aucun rapport additionnel n'ayant été adressé au chef de la police ; et rien ne figurant sur les livres, nous avons adressé une dépêche au capitaine de la prison de paroisse ; il nous a répondu que M. de Ranod était mieux.

La mort d'Auguste Galmiche, âgé de neuf ans, décédé le 2 février 1882, au No 31 de la rue Dauphine.

L'ENQUETE D'HIER SOIR.

Les témoignages—Le verdict.

Le coroner Lemonnier a commencé hier soir, à sept heures et demie, et terminé à onze heures, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort d'Auguste Galmiche.

Voici les dépositions sur lesquelles le verdict du jury est basé.

LE DR ALONZO GIVENS—Je demeure au No 136 de la rue Ste Marie.

Je pratique la médecine depuis 1856.

Mercredi dernier, on est venu me chercher pour le jeune Galmiche. Je suis arrivé chez Mme Galmiche vers deux heures de l'après-midi. Après avoir examiné l'enfant, j'ai déclaré qu'il était atteint d'une péritonite. J'ai posé des questions à l'enfant et lui ai demandé s'il était tombé ou avait reçu un coup d'un de ses amis, en jouant ; il m'a répondu négativement, je lui ai demandé, alors, s'il n'avait pas été battu par ses camarades sur le dos ; il m'a répondu affirmativement, en me disant qu'il en avait perté un très lourd.

Quand je l'ai vu, il était très faible et j'ai même cru qu'il serait mort dans la nuit. Il est mort le lendemain, vers midi.

Sa mère m'a envoyé chercher et m'a dit que des voisins lui avaient affirmé que M. Arland lui avait donné un coup de pied. Elle m'a demandé ce qu'elle devait faire ; je lui ai répondu d'envoyer chercher le coroner qui ferait une autopsie, qu'on pourrait s'assurer de quoi l'enfant était mort.

Je n'ai vu aucune marque sur son corps. Il était d'une constitution faible. Mme Galmiche a entendu les questions que j'ai posées à l'enfant, et elle m'a répondu qu'elle ne savait pas ce qu'il avait, car il n'avait pas reçu de coups, à sa connaissance.

MME ANTOINETTE GALMICHE—Je demeure au No 31 de la rue Dauphine.

Je suis la mère de l'enfant.

Lundi dernier, le petit Auguste jouait dans la rue comme il en avait l'habitude. Vers sept ou huit heures du soir, ma fille m'ayant fait remarquer qu'il jurait, m'y fit aussi faire attention. Lorsqu'il est entré dans la maison, je l'ai grondé pour s'être servi d'un pareil langage ; il m'a répondu qu'il s'en était servi envers M. Arland, qui lui avait donné un coup de pied et l'avait jeté dans le ruisseau. Après l'avoir grondé je l'ai mis au lit.

Le lendemain matin—mardi—vers 5 heures, il s'est plaint du mal au estomac. Après avoir dit à ma fille de lui donner son café j'ai été au marché ; à mon retour ma fille m'a informée que le petit avait rejeté son café. Il a continué à se plaindre toute la journée. J'ai envoyé chercher un médecin, qui n'est pas venu. Le mercredi, voyant que l'état de l'enfant empirait, j'ai envoyé chercher le docteur Givens, qui a prescrit plusieurs choses. Ne pouvant pas croire que M. Arland aurait estropié mon fils j'ai demandé à ce dernier si en jouant il n'était pas tombé ou ne s'était pas fait mal d'une autre manière ; il m'a répondu négativement. Je l'ai bien questionné sur la cause de sa maladie et il m'a toujours répondu que M. Arland lui avait donné un coup de pied et l'avait jeté dans le ruisseau.

Auguste est mort jeudi dernier, à midi. Il avait neuf ans. Il y a de cela un an, il a eu les fièvres, mais depuis lors, il a joui d'une bonne santé. Avec les fièvres, il avait la diarrhée de temps en temps s'il mangeait des choses indigestes, mais il ne s'est jamais plaint de son estomac avant sa dernière maladie.

M. EMILE SONNAPON.—Je demeure au No 267 de la rue Ste Anne.

Lundi dernier, j'étais chez Mme Galmiche au moment où l'enfant est entré en criant ; il a dit que M. Arland lui avait donné un coup de pied au côté.

J'ai entendu l'enfant se servir d'un langage indécent dans la rue. Je ne sais rien de plus.

ELIZABETH HILL, c—Je demeure au No 143 de la rue de la Douane.

Lundi dernier, entre sept et huit heures, j'étais sur le trottoir, en face de la pharmacie de M. Arland. Je jouais avec le défunt et un autre petit garçon ; M. Arland est sorti et a donné un coup de pied au défunt dans le dos. Auguste est tombé dans le fossé ; en se relevant il a dit un juron à M. Arland, après s'être nettoyé le pantalon.

TONEY DELABARTO—Je demeure au No 29 de la rue Dauphine.

J'ai huit ans. Je connaissais Auguste. Je jouais avec Lizzie. J'ai vu le monsieur donner un coup de pied à Auguste, qui est tombé dans le ruisseau. Le monsieur, c'est le pharmacien ; il m'a donné un coup de pied après en avoir donné un à Auguste.

AUGUSTE ALLEN, c—Je demeure au No 43 de la rue Dauphine.

J'ai dix ans. Lundi soir, Auguste, en passant devant la pharmacie de M. Arland, a fait du bruit ; M. Arland est sorti, lui a donné un coup de pied au côté et l'a jeté dans le ruisseau ; Auguste en se levant l'a injurié lui a lancé de la boue.

CORA WILLIAMS, c—Je demeure au No 143 de la rue de la Douane. Je suis la mère d'Elizabeth Hill.

Vendredi dernier, après l'enquête, M. Arland m'a dit que si je laissais ma fille témoigner contre lui, il ferait un "affidavit" contre elle et qu'il le lui ferait couper. Je lui ai répondu que je n'avais rien à faire avec ma fille et qu'elle était libre de témoigner de ce qu'elle avait vu.

Le jury, qui se composait de MM. James Conners, (See W. Hopkins, Charles Corfen et Jos Bienvenu, a déclaré que la mort a été causée par une rétraction des nerfs à la présence d'un anévrolithe à la valvule iléo-colique, une cause naturelle de mort, et que le coup de pied donné par Léon Arland, actuellement sous caution, quelques heures avant le commencement de la péritonite, et après une nuit d'un repos naturel, ne paraît pas avoir hâté la mort.

Paragraphes.—A minuit on incendie a détruit les dépendances de la maison d'Ellen Victor, rue Delachaise, près Magazine. Perte, trois cents piastres. Les flammes se sont ensuite communiquées à la maison attenante qu'habitait Laurent Jones ; elle a été la proie des flammes. La perte est portée à la même somme que ci-dessus. Les bâtisses appartenaient à M. Poehnin et sont, en partie, assurées.

La résidence du Dr Charles A. Schupper, No 948 de la rue des Magasins ; celle de M. Joseph Valgringer, rue Allen, près Magasins—ont été légèrement endommagées.

—Frank Williams, c, a été envoyé à l'hôpital, du bateau à vapeur "John A. Scudder."

—Le 26 du mois dernier, M. Gaster, membre de la police secrète, a arrêté Peter McDonald sous prévention de vendre des bijoux en cuivre en les faisant passer pour de l'or. Le lendemain, McDonald a été traduit devant le recorder Miltenberger et n'ayant pu acquitter une amende de $25, a été condamné à une détention à la geôle de police. Le 1er du courant, étant malade, il a été envoyé à l'hôpital, d'où il est sorti il y a quelques jours, sans qu'on l'ait vu. M. Gaster l'a rencontré dans la rue et sachant que le terme de l'emprisonnement n'était pas expiré, l'a arrêté de nouveau. M. Mealey, administrateur du département de la police, a institué une enquête dans le but de savoir comment McDonald est sorti de la geôle de police.

—La corniche de la maison No 123 de la rue Royale est tombée sur le trottoir ; personne heureusement ne passait dans le moment.

—Hier matin, M. Timothy Lynch s'est présenté devant le recorder Davey et a porté, contre Daniel de Blouse et E. Dieal, l'accusation d'être entrés dans une chambre, au-dessus du magasin de M. Hackett, d'y avoir volé du linge ainsi qu'une cinquantaine de piastres en argent.

—Le nouveau "ferry" en bas de la rue Jackson—"l'Alexis Dumestre"—en attérant à son quai, s'est heurté contre le steamer "Jamaïcan," amarré au pied de la rue Jackson, et s'est endommagé. Les réparations coûteront vingt piastres.

—Les actionnaires de la Banque des Citoyens, ont dit, hier, les directeurs dont les noms suivent :

MM. E. L. Carrière, Thos. D. Miller, Duncan F. Kenner, Richard Milliken, A. A. Lelong, E. F. Del Bondio, Gilbert H. Green.

—Le gouverneur a nommé hier :

M. Félix Rousset juge de paix du troisième ward de la paroisse St-Jean-Baptiste, en remplacement de M. Ernest B Haydel, démissionnaire ;

M. T. S. Brown, juge de paix du troisième ward de la paroisse East Baton Rouge, en remplacement de M. A. H. Miller, démissionnaire.

—Nous avons appris, par les officiers du "Panchon" arrivé hier matin, à son quai, qu'Andrew Kelly, c, employé du bateau, est tombé dans le fleuve, en face du Bayou Sara et s'est noyé.

—Hier matin, à une heure, un incendie a éclaté dans le magasin de "dry goods" de M. Joseph Mausburg, No 838 de la rue Magazine. La perte est de $600. Le stock est assuré pour $7,000.

—Edward Calvin, c, prévenu d'avoir des objets qu'on croit avoir été volés, a été arrêté à Alger.

—Wm Lewis et Wm Scott, tous deux de couleur, se sont battus, chez Laura Miles, rue Ails, près Peguin, Alger. Lewis a reçu un "slung shot" de Algier chez et en a frappé Scott, sur le nez. La querelle est survenue, parce que, auparavant, Wm Scott s'était armé d'un rasoir, et avait menacé de tuer Laura Miles, belle-fille de Lewis. Scott a été arrêté. Lewis s'est enfui, mais la police espère la trouver.

—M. Gaster, membre de la police secrète, a arrêté, hier, à quatre heures de l'après-midi, à l'hôtel St. Charles, Matt Grace qui est soupçonné de venir en ville, de New York, dans le but de passer des billets contrefaits de cinquante piastres.

—Hier, à une heure et demie de l'après-midi, une rixe a eu lieu, dans la rue de Levée, près Poydras, entre Wm. Winn, c, et un autre homme de couleur dont on ignore le nom. Ce dernier, tirant un couteau de sa poche, en a frappé Winn à l'œil gauche. Il a transporté le blessé à l'hôpital. La blessure est grave. L'inconnu n'a pas été arrêté.

Bris de paix.—L'ordre suivant a été lancé par le chef de police :

Bureau du Chef de Police, }
6 février 1882. }

A tous les commandants de precincts :

Vous êtes notifiés par la présente que tout membre de la police de la ville du Croissant, officier ou simple membre, qui se trouvera en service dont il sera bruit pour demain, 7 courant, et négligera d'arrêter toute personne, ou toutes personnes, qui troubleraient la paix, si le fait a lieu dans les limites de la paroisse d'Orléans, sera suspendu et sera traduit devant le bureau de police.

La juridiction de la paroisse d'Orléans s'étend jusqu'aux Rigolets, sur le chemin de fer de Louisville et Nashville et à un mille de chaque côté du dit chemin de fer.

Par ordre du chef.
CHARLES MCMURDO.

—On sait que le gouvernement français vient de raisir la Chambre d'un projet de loi tendant à l'ouverture du crédit nécessaire pour la fabrication d'enveloppes et de bandes timbrées.

D'après le projet, les enveloppes et bandes timbrées seront mises à la disposition du public, contre remboursement des frais d'achat ou de fabrication, ainsi que des frais d'impression des figures représentant la taxe légale. Pour que le public ne soit pas dans l'obligation de s'approvisionner exclusivement dans les bureaux de poste, le gouvernement lui accorde le droit de prendre des bandes et des enveloppes qui seront timbrées par l'administration, moyennant une redevance qui sera ultérieurement déterminée.

Les dépenses pour la mise en train de ce nouveau service sont évaluées à 120,000 francs. Les frais ont été calculés de telle façon que, si la première année, l'administration des postes débitait seulement sept millions d'enveloppes et six millions de bandes, la recette nette s'élèverait à 11,000 francs.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les réels services que cette mesure est destinée à rendre au commerce, et à l'industrie.

Voici, du reste, plus de trente ans que l'administration des postes en Allemagne délivre au public des enveloppes et des bandes timbrées.

L'Angleterre s'est empressée d'appliquer cette innovation, qui a été successivement adoptée par la Belgique, la Suisse et l'Autriche-Hongrie.

On sait que le Conseil municipal de Paris subventionne chaque année un certain nombre d'écoles professionnelles organisées par les Chambres syndicales. Voici la nomenclature des écoles avec le montant de la subvention qu'elles ont obtenue pour 1882 :

Chambre syndicale de la bijouterie, pour son école d'apprentis	3,000
Chambre syndicale de la bijouterie en doré, pour son école pratique de dessin	4,500
Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens en précision, pour son cours professionnel	2,000
Chambre syndicale des chauffeurs-conducteurs-mécaniciens	500
Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens	6,000
Chambre syndicale des ouvriers passementiers à la barre	1,000
Chambre syndicale de la papeterie	1,000
Chambre syndicale des ouvriers tailleurs et scieurs de pierre	2,000
Chambre syndicale des ouvriers jardiniers	1,000
Chambre syndicale des carrossiers	5,000

Ont en outre obtenu :

Le pensionnat d'apprentis [garçons] de la rue des Fontaines-du-Temple	1,500
L'atelier de fabrication de lorgnettes de la rue Oberkampf, 227	1,500
La Société paternelle des enfants employés dans l'industrie des fleurs	2,200
La Société de patronage des enfants de l'ébénisterie	6,000
L'atelier de typographie de M. Elzevy	1,500
L'école professionnelle d'ameublement	1,500
L'école d'horlogerie, 99, faubourg du Temple	5,000

—On écrit de Rouen :

"Le fisc vient de jouer un tour de sa façon à un médecin de Paris, dans une circonstance assez piquante. Ce médecin possède, à peu de distance de notre ville, une maison de campagne où il vient tous les ans se reposer, pendant quelques semaines, des fatigues d'une nombreuse clientèle. Sur cette habitation, le réclamant paye patente et impôt foncier. Il avait donc pensé à y faire construire, pour son usage personnel, des water-closets. Les travaux ont été exécutés, et le propriétaire a cru devoir en faire la déclaration à la mairie de la commune. Il a bien fait, car, sans cette déclaration, il aurait été imposé d'office, et, en outre, condamné à une amende de 100 francs.

"Mais, ce qu'il ne pouvait prévoir, c'est que, sur la déclaration qu'il a faite, il serait imposé à 4 francs, comme s'il s'agissait d'un établissement public, d'un hôtel, d'un café ou d'un restaurant. Il a réclamé, mais en vain, et il vient de payer, sous protestation, la somme de 4 francs, qu'il a fait suivre d'une demande en décharge."

—Le nommé "ferry" en bas de la rue Jackson—"l'Alexis Dumestre"—en attérant à son quai, s'est heurté contre le steamer "Jamaïcan," amarré au pied de la rue Jackson, et s'est endommagé. Les réparations coûteront vingt piastres.

Mort d'un inventeur.

Londres, 6—On annonce la mort du major sir Wm Palmer, inventeur des projectiles Palliser et de plusieurs améliorations dans la construction des canons de gros calibre.

La question juive en Russie—Massacre d'une famille juive.

Londres, 6—Une dépêche de St Pétersbourg au Daily News dit que le général Ignatieff, ministre de l'intérieur, en remplacement du défunt, a déclaré qu'il espérait avant quelques mois voir toute la frontière de l'ouest ouverte aux juifs.

Une dépêche de St-Pétersbourg au Daily Telegraph annonce que le meurtre d'une famille juive, composée de trois personnes, a eu lieu dans le village de Novidvor, a été commis par des bandes de paysans, sans l'ombre de provocation.

Meeting des membres irlandais du Parlement.

Londres, 6—Dans un meeting du parti parlementaire irlandais, M. Parnell a été réélu président, et une résolution a été adoptée que toute la question d'administration en Irlande, particulièrement la suppression des organisations de boycottage, sera soulevée dans une adresse, en réponse au discours de la Couronne.

La forme dans laquelle cette question sera discutée sera réglée demain, dans le meeting qui doit avoir lieu après le discours de la Reine au parlement.

ESPAGNE.

Le pélerinage Espagnol à Rome.

Madrid 5.—Le gouvernement a reçu une lettre de l'ambassadeur espagnol au Vatican. Cette lettre dit que la déclaration que le pape désapprouve tout caractère politique qui serait donné au pélerinage à Rome. Ce pélerinage doit être sous la direction du clergé. On croit que si M. Hocedal, qui organise ce pélerinage, ne se conforme pas aux intentions du pape, le projet sera abandonné.

Grève des ouvriers imprimeurs à Madrid.

Madrid, 6—Plusieurs journaux n'ont pu paraître aujourd'hui, à cause de la grève des compositeurs. On craint que cette grève ne s'étende.

Le sultan et l'agriculture américaine.

Constantinople, 3—Le sultan a eu une entrevue avec le ministre américain, le gén. Wallace, pour obtenir des informations sur l'agriculture. Il a envoyé chercher en Amérique des échantillons des instruments agricoles les plus perfectionnés.

Un article du Golos sur la guerre.

St-Pétersbourg, 6—Le Golos, dans un article sur la situation politique et rejetant toute idée de guerre, dit : la société russe a l'horreur de la guerre et de ceux qui encouragent à l'y pousser.

Cette horreur est d'autant plus salutaire, ajoute-t-il, que chacun comprend la nécessité de consacrer les plaies du pays.

Grand incendie.

St Pétersbourg, 6—Une grande fabrique de cotton à Jarseve a été incendiée. Elle était assurée pour trois millions de roubles.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Signature du traité de commerce entre la France et l'Espagne.

Paris, 6—Le traité de commerce avec l'Espagne a été signé.

Interpellation sur la révision. Vote de confiance.

Paris, 6—Aujourd'hui, à la chambre des députés, M. Granet, républicain, a interpellé le gouvernement relativement à la révision de la constitution. Il a demandé au gouvernement d'entreprendre l'œuvre.

M. de Freycinet, président du conseil, a répondu que le bill de révision était l'œuvre de la chambre que, par conséquent, ce n'était pas l'affaire du gouvernement de le présenter.

Il exige, a-t-il, d'insurmontables difficultés devant une révision immédiate, mais le gouvernement demande que l'on soulève la question, aussitôt qu'il paraîtra opportun de le faire.

Une résolution de confiance dans le gouvernement et dans sa ferme résolution d'amener les réformes demandées, a été adoptée par 287 voix contre 66.

La politique sensée de M. de Freycinet.

Londres, 6—Une note semi officielle publiée à Paris dit : Le bruit que l'on fait courir sur l'état d'anarchie de l'Egypte a pour but de pousser à une intervention armée immédiate. Tout cela est exagéré.

L'attitude de M. de Freycinet est loin de ressembler à une politique d'aventures. Il est très anxieux de conserver intact le concert européen.

La Bourse—L'Union Générale.

Paris, 6—La Bourse, à son ouverture, a été paralysée par des ventes forcées ; mais elle s'était améliorée à la clôture.

Cependant de nombreux clients n'ont pas réglé avec leurs courtiers qui sont obligés de faire de grands sacrifices. Les achats pour la revalorisation continuent. Le public demande maintenant aux agents de changer la méthode actuelle de faire les affaires qui presque toutes étaient faites par des courtiers en dehors de la Bourse.

Le liquidateur officiel a l'intention de faire un appel aux actionnaires de l'Union Générale et de leur demander 375 francs non payés sur les anciennes actions, et il livrera de nouveaux bons aux souscripteurs.

Le cabinet égyptien et le budget.

Le Caire, 6—Le cabinet a notifié à la France et à l'Angleterre son intention de s'entendre avec la chambre des notables sur le budget.

Changement de régime politique en Egypte.

Londres, 5—Le correspondant du Times, au Caire, croit savoir que les changements que vont faire les chambres des notables dans la question du budget aboutiront à faire passer le pouvoir suprême des mains du Khédive dans celles de la chambre, laquelle se trouve sous le contrôle absolu de l'armée.

La politique du nouveau cabinet égyptien.

Le Caire, 4—Mahmoud Baroudi, le nouveau premier ministre, a rendu aujourd'hui, visite aux consuls étrangers. Il a informé M. Lesley, consul général anglais, que le gouvernement respecterait toutes ses obligations internationales.

Il paraît que le programme ministériel, tout en énumérant d'une façon spéciale les différentes administrations garanties par les obligations internationales, ne touche pas à la question du budget.

Navires remis à flot dans le canal de Suez.

Ismaïla, 6—Deux vapeurs, que l'on avait annoncés comme étant échoués dans le canal de Suez, ont été remis à flot, et le trafic du canal a repris.

La maladie de M. Rouseand.

Paris, 6—La maladie de M. Rouseand, le gendre de Christine Nilsson est une paralysie du cerveau.

Hostilités entre le peuple et les soldats à Limerick.

Dublin, 5—Un grand malaise règne à Limerick, à cause de l'esprit d'hostilité qui existe entre certaines classes de citoyens et la police, pour commencer. Hier on a envoyé aux magistrats une pétition dans laquelle il se plaint de ce que les soldats ne peuvent se promener dans les rues, la nuit, sans être assaillis à coups de pierres. Il avertit les magistrats que, si ces attaques continuent, les soldats seront obligés de tirer sur le peuple pour se défendre eux-mêmes.

Les magistrats ont résolu de prendre des mesures extraordinaires pour conserver l'ordre.

Bi-métallisme.

Berlin, 5—On pense que le gouvernement allemand n'adhèrera à aucun arrangement en faveur de l'adoption d'un étalon bi-métallique internationale, sans le concours de l'Angleterre.

Sinistre et accidents en mer.

Londres, 6—Le vapeur américain Cosmos, que l'on avait annoncé à Sébastopol, a, dit-on, sombré dans la mer Noire. On a trouvé 10 cadavres transportés sur le rivage par les flots, près de Kilia.

Londres, 6—La barque suédoise Asta, allant de Liverpool à Pensacola, a été vue, le 1e., courant, abandonnée et fatiguant eau.

Queenstown, 6—La barque russe Argo, allant de Pensacola à Dublin, est arrivée. Elle a perdu sa rone, et son gouvernail est endommagé.

Mort d'un inventeur.

Londres, 6—On annonce la mort du major sir Wm Palmer, inventeur des projectiles Palliser et de plusieurs améliorations dans la construction des canons de gros calibre.

La question juive en Russie—Massacre d'une famille juive.

Londres, 6—Une dépêche de St Pétersbourg au Daily News dit que le général Ignatieff, ministre de l'intérieur, en remplacement du défunt, a déclaré qu'il espérait avant quelques mois voir toute la frontière de l'ouest ouverte aux juifs.

Une dépêche de St-Pétersbourg au Daily Telegraph annonce que le meurtre d'une famille juive, composée de trois personnes, a eu lieu dans le village de Novidvor, a été commis par des bandes de paysans, sans l'ombre de provocation.

Meeting des membres irlandais du Parlement.

Londres, 6—Dans un meeting du parti parlementaire irlandais, M. Parnell a été réélu président, et une résolution a été adoptée que toute la question d'administration en Irlande, particulièrement la suppression des organisations de boycottage, sera soulevée dans une adresse, en réponse au discours de la Couronne.

La forme dans laquelle cette question sera discutée sera réglée demain, dans le meeting qui doit avoir lieu après le discours de la Reine au parlement.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Des pétitions en faveur du suffrage des femmes sont présentées, venant de différents Etats.

M. Hoar présente des pétitions de citoyens du Massachusetts, dont 10,305 résidents de Boston, en faveur de la réforme du service civil.

M. Hawley en présente une sur le même sujet.

M. Morgan, du comité des terres publiques, fait un rapport favorable, avec amendement, sur le bill accordant le droit de passage sur les terres publiques de l'Alabama, ainsi que des terres publiques du même Etat, pour venir en aide à la Compagnie de chemin de fer rapide du Golfe et Chicago.

M. Plumb, au nom de la minorité du comité, dit qu'il en présentera, plus tard, les vues en opposition au bill.

M. Morrill, du comité des édifices publics, fait un rapport favorable sur le bill du Sénat autorisant l'achat par le secrétaire du Trésor de l'usage de l'édifice de la banque des affranchis, de la propriété du terrain appartenant à la banque d'épargnes des affranchis à l'entrée sur l'avenue de Pennsylvanie.

M. Morrill assure la discussion immédiate du bill. Il propose de faire cet achat pour à $258,000 comme on le demandait, mais à $250,000.

Adopté.

Un bill est présenté accordant au retraite au général Meigs avec le rang de payeur général.

M. Morgan présente une résolution sollicitant demandant que les relations commerciales soient de plus en plus étendues entre les populations du Mexique et celles des Etats-Unis.

La résolution fait valoir les avantages des relations amicales existant actuellement entre les deux Républiques.

Ces relations rendent plus précieuses, plus utiles encore l'existence des relations commerciales entre les deux pays par terre et par mer,